

La Corse

au
nautic
SALON
NAUTIQUE
DE PARIS

DU 6 AU 14 DÉCEMBRE 2014
PARIS, PORTE DE VERSAILLES

HALL 1 - STAND G69



Cap sur le Nautic de Paris 2014

Du 5 au 14 décembre, la Corse sera présente au Salon Nautique International de Paris (Porte de Versailles), au cœur d'un espace de 150m² animé par l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) en étroite partenariat avec l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC). À cette occasion, l'action du Pôle d'Excellence CapNautic et des professionnels du secteur sera mise en lumière. Coup de projecteur sur l'événement.

Le nautisme et la plaisance apparaissent comme des activités essentielles pour le développement économique et social de notre île. Aujourd'hui, ce secteur est, en effet, une source importante de production de richesses et d'emplois, avec 366 entreprises (dont 147 établissements maintenance et services portuaires) et près de 1.600 emplois pour un chiffre d'affaires annuel estimé à 135 millions d'euros.

CapNautic, vecteur de développement et de promotion

Sa structuration a été accompagnée et soutenue tout particulièrement, au cours de ces dernières années, dans le cadre de l'action de CapNautic dont la principale ambition est de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur afin de constituer un levier en termes d'attractivité du territoire et de valorisation des savoir-faire insulaires. Le lancement de ce Pôle d'excellence Nautisme et Plaisance a été impulsé en 2010, à Bastia, sous l'impulsion de l'ADEC. Celui-ci compte à ce jour plus de 180 membres adhérents et a consacré plusieurs millions d'euros au financement de projets dans la filière nautique et dans l'accompagnement de ses professionnels. Incontestablement, CapNautic est un véritable vecteur de développement et de promotion. Une

étude réalisée récemment a permis d'observer que le soutien de l'Agence de Développement Economique de la Corse, à travers son Plan Nautique en 2005 puis la création du Pôle d'Excellence Nautisme et Plaisance CapNautic, a joué un rôle déterminant dans la croissance du secteur, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'évolution moyenne annuelle en termes d'emplois et de création d'entreprises (entre 2008 et 2011) s'élève ainsi à 5%.

Promouvoir les entreprises corses et leur savoir-faire

La participation renforcée de l'ATC et de l'ADEC à la 54e édition du Salon Nautique International, en coopération avec l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), la Fédération des Industries Nautiques (FIN), l'Union des Ports de Plaisance de Corse (UPPC), permettra de promouvoir les entreprises corses, leur savoir-faire et plus largement l'attractivité de la Corse en matière de développement économique et touristique pour les industries nautiques.

Avec près de 250.000 visiteurs par an, le Nautic de Paris représente un enjeu important pour les professionnels du nautisme et de la plaisance en Corse.

Tous les métiers du secteur : loueurs, négoce et maintenance, importateurs, chantiers seront ainsi mis en exergue et nul doute que les retombées pour l'île et ses entreprises seront, cette année encore, significatives : création d'emplois, location, consommation sur des activités connexes comme les avitaillements, les divers services et activités. Soutenue par l'ADEC, une TPE insulaire, U Zurf, présentera sur le stand Corse un modèle de planche de Stand Up Paddle (SUP) gonflable. Parfaitement rigide, celui-ci dispose des mêmes atouts qu'une planche classique de type Upad : facile, stable et maniable, et constitue une innovation en la matière.

De nouvelles orientations, un bilan, des perspectives

D'autre part, le bilan du dispositif CapNautic 1 et les orientations du futur plan régional en faveur du nautisme et de la plaisance CapNautic 2 seront mis en lumière, en présence de Vanina PIERI, Présidente de l'ATC, Jean ZUCCARELLI, Président de l'ADEC, et Pierre GHIONGA, Président de l'OEC. Il s'agira également pour l'ADEC de présenter les perspectives de son partenariat avec la FIN, au service des professionnels ainsi que des acteurs publics et associatifs du secteur.

Par ailleurs, l'opération relative à la Charte des Loueurs, lancée voilà deux ans par les adhérents de CapNautic, sera poursuivie à l'occasion du Salon Nautique International, avec l'objectif à la fois de valoriser les entreprises nautiques qui font l'effort de maintenir la totalité de leur activité de location en Corse (dont l'entretien et la maintenance des bateaux et les emplois qui y sont liés) mais aussi rassurer les éventuels locataires sur le sérieux des entreprises auxquelles elles s'adressent pour la location de leur bateau.

Enfin, à l'initiative de l'ATC, de l'ADEC, de l'OEC et des professionnels corses présents, de nombreuses animations seront au programme parmi lesquelles figurent, entre autres, une exposition de photographies autour du nautisme et de la plaisance en Corse, la diffusion de films documentaires et la présentation d'une maquette de dauphin réalisées par le Parc Marin, la diffusion de reportages sur la Régate Corsica Classic. De quoi hisser haut les potentialités et compétences, en dynamisant et promouvant la Corse comme un territoire d'excellence en matière de nautisme et de plaisance.

Venez à la rencontre des acteurs institutionnels et professionnels du nautisme en Corse sur le stand Hall 1 - G 69.

